



EDİTO

Chers Cassissiennes et Cassissiens,

La fin de l'année 2021 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle crise pandémique qui a eu de nombreuses conséquences pour la vie de notre commune

Ainsi, nous avons pu constater plusieurs cas positifs parmi les élèves scolarisés en école primaire, ce qui nous a contraints à appliquer collectivement, avec les enseignantes, le protocole sanitaire érigé par le ministère de l'Education Nationale.

Ce protocole, difficile à mettre en œuvre et parfois à comprendre, a cependant été respecté pour limiter la propagation rapide du virus.

Je remercie l'ensemble des personnels communaux et les enseignants pour leur dévouement.

La deuxième conséquence a été l'annulation des moments festifs de fin d'année, le 8 décembre, le repas des anciens et d'autres manifestations prévues. Même si c'est regrettable, je pense qu'il était préférable que les organisateurs fassent ce choix.

Pour les mêmes raisons, nous avons décidé d'annuler la cérémonie des vœux du conseil municipal qui devait avoir lieu le vendredi 7 janvier 2022. Beaucoup d'autres maires ont pris la même décision, même si certains ont choisi de les maintenir.



en 2021 va se dérouler sur les mois de janvier et février 2022. Mr Bernard ENTZMANN, qui a accepté la mission de coordonnateur du recensement, aura en charge le déploiement de cette opération. Il sera assisté par quatre agents recenseurs qui se sont répartis les secteurs géographiques de la commune. Je vous serais reconnaissant de les accueillir avec bienveillance afin de faciliter leur tâche. Surtout que le nombre d'habitants communal conditionne, en partie, le montant annuel des dotations de l'Etat.

- Nous aurons, cette année encore, des mouvements de personnels dans l'équipe des agents communaux. En effet, monsieur Laurent MONTVERNET, a demandé sa mutation et rejoindra prochainement une nouvelle collectivité territoriale. Je le remercie pour tout le travail réalisé au cours de ces années et lui souhaite une bonne continuation.
- Les travaux de rénovation du centre technique et du boulodrome devraient démarrer au début du printemps.

Les autres projets ne sont pas abandonnés mais nous sommes toujours dans l'attente des attributions de certaines subventions. Je regrette que les délais de réponse soient aussi longs alors que l'Etat nous avait demandé de déposer nos projets très rapidement en mars et avril pour participer au plan de relance. Cependant, cela nous permettra de formuler de nouvelles demandes de subventions au titre de l'année 2022.

Je souhaite sincèrement que 2022 verra la fin des crises pandémiques et que nous pourrons retrouver un peu d'insouciance et de légèreté dans notre vie quotidienne.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2022, qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé et réussite.

Thierry Padilla Maire



Carnet rose: Sincères et chaleureuses félicitations à Benjamin Martin, conseiller municipal, ainsi qu'à sa compagne, pour la naissance de leur fille Nina, le 17 décembre.

RECENSEMENT À CHESSY



• Chessy-Les-Mines, comme toutes les communes de France, fait l'objet d'un recensement tous les 5 ans. Le dernier s'est déroulé en 2016. Cette procédure n'ayant pu avoir lieu en 2021 pour cause de COVID, se fera en 2022.

Cette opération est prévue du 20 janvier au 19 février 2022.

Pourquoi un recensement :

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire. Il permet de déterminer la population officielle de notre pays et de notre commune. Ces données servent à calculer :

- La participation de l'État au budget communal ;
- D'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraites,), de programmes de travaux nécessaires, de moyens de transport à développer, etc...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Comment serez-vous recensés :

La commune est divisée en 4 districts.

Un agent recenseur est désigné par district, par arrêté municipal.

À compter du 20 janvier, votre agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres une missive du maire annonçant cette procédure accompagnée d'un document essentiel contenant entre autre les codes confidentiels et personnels vous permettant de vous connecter au site officiel :

www.le-recensement-et-moi.fr.

Vous ne pourrez pas remplir votre questionnaire sans ces codes rigoureusement personnels.

Ce mode de recensement doit être largement privilégié car il est :

- <u>Plus rapide</u> et plus confidentiel encore (pas de nouveau rendez-vous avec l'agent recenseur pour le retour des documents)
- <u>Plus simple</u> (vos réponses sont guidées tout au long du remplissage avec un questionnaire s'adaptant automatiquement au fur et à mesure de vos réponses)
- Plus écologique (économie considérable de papier).
- Le recensement est gratuit : Ne répondez surtout pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Attention aux arnaques.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser les questionnaires papier comme par le passé. Il vous suffira de les demander à votre agent recenseur ou en mairie.

En cas de besoin, vous pourrez toujours contacter votre agent recenseur, soit directement, soit par le biais de la mairie. Vous pourrez également prendre rendez-vous auprès du coordonnateur communal.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il sera muni d'une carte officielle. Pour vous permettre de le reconnaître, une photo de l'équipe communale de recensement est jointe à cet article.

Si l'agent recenseur de votre district doit vous voir, réservez-lui le meilleur accueil.

Merci de votre participation. Bernard ENTZMANN, coordonnateur communal.



URBANISME

- Bienvenue à Théo Hernandez, qui a rejoint la mairie depuis peu.
- M. Hernandez est présent tous les vendredis en mairie, pour traiter les dossiers d'urbanisme de plus en plus nombreux, avec Monsieur Luc Pierron.





CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES POUR L'ÉCOLE ST JOSEPH

Le Maire expose :

Depuis le mois de novembre 2020, les élèves scolarisés à l'école St Joseph ne déjeunent plus au restaurant scolaire au sein de l'école publique afin de respecter le protocole sanitaire (superficie de la salle pas adaptée aux effectifs qui augmentent).

Il avait donc été convenu de mettre gracieusement la salle des fêtes à la disposition de l'OGEC pour le temps du déjeuner chaque jour scolaire. En outre, la salle des fêtes ne disposant pas de lave-vaisselle, la vaisselle est effectuée chaque jour par les agents communaux au sein du restaurant scolaire (un allerretour quotidien).

Fin août, nous avons reçu Monsieur BEAUBRUN, Président de l'OGEC, et Madame LEPINE, Directrice de l'école St Joseph, afin de discuter de cette mise à disposition. Il a été convenu, à l'issue de ce rendez-vous, que la salle des fêtes serait mise à leur disposition chaque jour de classe officiel de 12h00 à 13h30 dans le cadre exclusif du déjeuner des élèves de l'école privée à compter du 1er septembre 2021 et jusqu'au 5 juillet 2022, et qu'une contribution financière serait versée par l'OGEC à la commune au titre de l'entretien et du transport de la vaisselle.

Il s'agit aujourd'hui d'établir une convention dont les dispositions financières suivantes ont été retenues et validées par l'école St Joseph:

- La salle des fêtes est mise à disposition gratuitement pour l'OGEC Saint Joseph.
- Le bénéficiaire s'engage toutefois à verser à la commune une participation aux frais d'entretien et de transport de la vaisselle effectués chaque jour par un agent communal. Cette participation sera versée en une seule fois en juillet, sur présentation d'un certification administratif signé du représentant de la commune.
- Considérant que les 2 agents chargés, l'un du transport et l'autre de la vaisselle, effectueront chacun 30 minutes de travail par jour d'école, à raison de 4 jours par semaine et que la période scolaire compte 36 semaines, les modalités de calcul de la participation se feront de la manière suivante :
- Pour le transport : Taux horaire chargé de l'agent concerné x temps effectué x nombre de jours par semaine scolaire x nombre de semaines scolaires,
- Pour la vaisselle :Taux horaire chargé de l'agent concerné x temps effectué x nombre de jours par

semaine scolaire x nombre de semaines scolaires. Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide : A 2 voix contre, et 15 pour :

- d'accepter les termes de la convention
- d'autoriser le Maire à signer la convention

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE POUR L'OGEC

Le Maire expose :

Par délibération n° 20-07 en date du 10 février 2020, le conseil municipal avait approuvé le calcul relatif au montant de la contribution obligatoire pour l'OGEC, calcul effectué par le groupe de travail. Le dernier versement de cette contribution (13 713 €) a donc eu lieu en 2020 pour l'année 2019 au regard du forfait communal 2019 évalué à 281,19 €.

Il convient aujourd'hui de voter le montant à verser pour l'année civile 2020. Il faut rappeler que l'on doit tout d'abord calculer le montant du forfait communal pour l'année, au regard de l'ensemble des charges (entretien des locaux, remplacement du mobilier scolaire, exploitation des matériels informatiques, fournitures scolaires et dépenses pédagogiques, rémunération des intervenants extérieurs, quotepart du personnel communal). La particularité pour l'année 2020 est que l'on prend en compte les élèves de maternelle (et donc le personnel ATSEM) en raison de l'obligation scolaire à partir de 3 ans à compter de la rentrée de septembre 2019.

Le groupe de travail composé de Mesdames Aurélie LACOMBE, Diane BILLARD et Audrey GUYOT, s'est penché sur le calcul du forfait communal pour l'année 2020 et a présenté ses résultats aux membres du conseil municipal.

Ce calcul est contesté, en partie, par Monsieur André DENOYELLE (par courrier) qui considère que certaines des dépenses prises en compte ne peuvent être vues comme des dépenses de fonctionnement. Madame Aurélie LACOMBE intervient à ce sujet lors du conseil municipal pour expliquer que le groupe de travail a déjà réfléchi en amont sur ce point et que lesdites dépenses ont été retenues comme du fonctionnement car n'apportant pas d'amélioration. Au regard des points de vue divergents, le Maire propose :

- de verser, dans un premier temps, la somme de 21 000 € à l'OGEC (au titre d'une avance sur 2020),
- de demander l'avis du comptable public sur le sujet des dépenses qui doivent être prises en compte dans le calcul du forfait communal
- de voter définitivement la contribution obligatoire pour l'OGEC pour l'année 2020 lors du prochain conseil municipal.

Après avoir délibéré, A 2 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour, le conseil municipal, décide :

- de verser, dans un premier temps, la somme de 21 000 € à l'OGEC (au titre d'une avance sur 2020)
- de demander l'avis du comptable public sur le sujet des dépenses qui doivent être prises en compte dans le calcul du forfait communal
- de voter définitivement la contribution obligatoire pour l'OGEC pour l'année 2020 lors du prochain conseil municipal.

RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le Maire expose :

Par arrêté suite délibération du conseil municipal en date du 14 juin 2021, Monsieur Bernard ENTZMANN a été désigné coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2022.

Nous devons aujourd'hui:

- Fixer le nombre d'agents recenseurs qui procèderont à l'enquête et à la collecte des informations ;
- Déterminer les modalités de rémunération des agents recenseurs. Plusieurs solutions sont possibles pour établir leur rémunération : sur la base d'un indice de la Fonction publique territoriale, sur la base d'un forfait ou en fonction du nombre de questionnaires. Compte tenu du fait que les opérations de recensement de la population se déroulent sur une période déterminée (de janvier à février 2022) et qu'il n'est pas possible de définir le temps nécessaire à chaque agent recenseur pour obtenir les formulaires dûment complétés, il apparaît plus adapté de recruter les agents recenseurs en qualité de vacataires. Leur rémunération sera donc fixée de manière forfaitaire. Il nous revient également de fixer le montant perçu par l'agent recenseur pour chaque séance de formation et pour la demi-journée de repérage en fonction du nombre d'heures consacrées à ces séances.

L'INSEE nous a informé que nous recevrons, avant la fin du premier semestre 2022, une dotation forfaitaire de recensement (DFR), représentant la participation financière de l'Etat aux travaux engagés pour préparer et réaliser l'enquête de recensement, dont le montant s'élève à 3 650 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer à 4 le nombre d'agents recenseurs qui seront recrutés en qualité de vacataires
- De verser la somme de 750 € brut à chaque agent recenseur pour effectuer le recensement de la population qui se déroulera de janvier à février 2022
- De fixer au SMIC horaire brut, en vigueur au 1er janvier 2022, le montant qui sera versé à chaque agent recenseur pour chaque séance de formation et pour la demi-journée de repérage en fonction du nombre d'heures réellement effectuées
- D'inscrire cette dépense au budget 2022.

INFORMATIONS DIVERS

- Agenda partagé 3D Ouest : il est proposé d'étendre l'utilisation de l'agenda partagé à l'ensemble des membres du conseil municipal.
- Agence de l'eau : augmentation du taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte applicable à compter du 1er janvier 2022 (+ 0,01 €/m3 par rapport à l'année précédente).
- Département du Rhône : subventions accordées en totalité pour la rénovation du centre technique (65 000 €) et du boulodrome (16 960 €) et répartition du produit 2020 des amendes de police relative à la sécurité routière (31 784 €) pour l'aménagement et la sécurisation à proximité de l'école.
- Urbanisme : conformément à la législation, à compter du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne. Les communes pourront réceptionner, à partir de cette date, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (ADS) de manière dématérialisée. C'est pourquoi, il a été mis en place, en collaboration avec la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, un nouveau système de dépôt des ADS.
- Remerciements de la famille VERSAUD à tous les membres du conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

■ Les enfants du conseil Municipal ont mené une collecte alimentaire du 06 au 10 Décembre qui a été un grand succès puisque les habitants ont fait preuve de générosité en participant à la collecte alimentaire. Le CME tient à remercier tous les donateurs, ainsi que les directrices de nos deux écoles et le VIVAL qui étaient nos lieux de collecte.

Grâce à votre soutien généreux, ce sont 171,611 Kgs de produits alimentaires, qui ont pu être recueillis durant les journées de la Collecte (L'année dernière la collecte était de 250 kgs).

Ces denrées ont été distribuées à l'épicerie solidaire

du Val d'Oingt qui œuvrent tout au long de l'année auprès des familles démunies de notre canton. Un très grand merci à tous!





INFORMATIONS Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

SUR LA ROUTE DES COPAINS L'année 2021 au sein du Relais Petite Enfance,

Le service

Depuis le Décret n° 2021-1115 du 25 août 2021, les relais d'Assistants Maternels se nomment Relais Petite Enfance car ils s'adressent aussi bien aux familles qu'ils accompagnent dans leur recherche d'un mode d'accueil (en particulier d'un assistant maternel) et dans leurs démarches administratives qu'aux assistants maternels qu'ils accueillent lors des temps collectifs et de permanences.

Ce service gratuit est géré par la Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées.

De nombreuses familles, arrivées sur le territoire par envie d'offrir un environnement moins urbain à leurs enfants, sollicitent régulièrement le relais afin d'être aidées dans leur recherche d'un assistant maternel ou dans leur rôle d'employeur. Le nombre de ces professionnels n'ayant pas augmenté, ce secteur se tend en termes d'offre d'accueil.

Le relais accompagne également les assistants maternels dans leur pratique professionnelle et dans leur démarche de formation continue sur leur temps de travail en leur proposant des thèmes de formations variées sur le territoire de la Communauté de Communes. Les parents en besoin de solutions alternatives pendant les formations de leur assistant maternel peuvent solliciter le relais petite enfance.

Les assistants maternels et les enfants

Tout au long de cette année 2021, les assistants maternels et les enfants accueillis, ont pu bénéficier de temps d'éveil et d'ateliers partagés dans le respect des gestes barrières lors des temps collectifs (à Chessy un mercredi sur deux).

Les projets en latence ont pu voir le jour, et des temps forts ont rythmé le second semestre de l'année.

Le spectacle « L'œuf d'Autruche » de la compagnie Théâtre L'air Du Temps (initialement prévu en décembre 2020) a accueilli début juillet pas moins de 21 professionnels et environ 90 enfants en 2 séances successives à la salle des fêtes de Chessy. Ce temps festif, auquel la crèche de Chessy était conviée, a illuminé les yeux des petits comme des grands! Pour nombre d'enfants, il s'agissait de leur premier spectacle.

Nous avions prévu un pique-nique au parc ensuite qui n'a pu avoir lieu au vu de la météo déplorable ce jour-là.

Lors de la semaine du goût, les enfants ont participé à des ateliers culinaires ; que ce soient des crêpes (de la réalisation de la pâte à la cuisson — si si ! les enfants sont formidables de compétences !) ou des sablés, sous la surveillance bienveillante des adultes. Autant vous dire que les petits gourmands ont tout mangé aussi !

Deux groupes d'assistants maternels bénéficient depuis octobre de séances d'éveil musical qui rencontrent un tel succès que d'autres séances seront prévues en 2022. Elles sont animées par Jean-Christophe Kibler qui utilise beaucoup de matériaux de récupération entre autres pour offrir un temps d'émerveillement et d'écoute mais aussi de manipulation et d'échanges. Plaisir garanti pour les petites et grandes oreilles!!



José Braz, psychomotricien, est également intervenu sur quelques temps collectifs en apportant une vision globale de l'enfant dont le corps est en lien avec son psychisme. A travers des parcours et par ses compétences, il amène les professionnels à savoir observer l'enfant pour mieux l'accompagner dans son développement. Les échanges avec les assistants maternels sont privilégiés afin qu'ils puissent repartir avec un regard professionnel plus riche quant à leur pratique.

A l'image de 2021, nous souhaitons une année 2022 pleine de projets, d'échanges, de découvertes, d'ouverture aux autres et au monde!

Belle année à tous ! Au plaisir de vous accueillir au Relais,

CONTACT [

RPE Itinérant Sur La Route Des Copains animé par Laure ROMAND https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/

petite-enfance-0-3-ans/les-relais-petite-enfance Les permanences du relais ont lieu de 13h30 à 17h30 (16h le vendredi)

rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com / 06.68.81.64.39 (accueil sur RDV) Tel: 06 40 59 03 53

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BEAUJOLAIS PIERRES DOREES

CHESSY CALENDRIER 2022

Dans le bac à couvercle JAUNE, déposez uniquement...

MERCREDI

MARDI SEMAINES IMPAIRES

Emballages légers



CE CALENDRIER RISQUE D'ETRE MODIFIE AU 2ème TRIMESTRE 2022



0



A DEPOSER DANS LA BORNE EMBALLAGES EN VERRE (Pots, flacons et bouteilles UNIQUEMENT)

	active.	* 12.25		
				1
ď				t
	8			1
	The same of the same of		-	

Y		
		Á
		_

		Emba
	141	
N		
- PROCE		

Sill spin socillating	PAPIERS
	A DEPOSER DANS LA BORNE A PAPIERS

Bouteilles et flacons en plastique

Briques alimentaires

décembre	97	ę					40	2						2	8						is a large large						8					
déce	1	2	3	4	2	9	7	8	တ	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	22	56	27	28	59	30	31	
_	٦	>	S		_ :	≥	≥	7	>	S	Ω	_	Σ	Σ	7	>	ഗ	Ω	_	Σ	Σ	7	>	ഗ	Ω	_	Σ	Σ	7	>	S	
novembre		77	F						45	?						46	2						47	ì								
nove	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	56	27	28	29	30		
L	Σ	∑	7	>	တ (_	Σ	≥	7	>	ഗ	□	_	≥	Σ	っ	>	S	Ω	_	≥	Σ	~	>	ഗ	Ω	_	≥	≥		
octobre					9							41	;						Ę	7						43	?					
oct	-	2	Э	4	2	စ	7	80	တ	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	54	52	56	27	58	59	30	31	
_	S	□	_	Σ	∑ .	¬ [>	S	□	_	Σ	Σ	7	>	S		_	Σ	Σ	7	>	S		_	Σ	Σ	7	>	S		_	
septembre	36	ę					36	}						72	,						ç	Š						20	C			
septe	1	2	3	4	2	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	22	56	27	28	29	30		
_	٦	>	S		_ :	≥	≥	٦	>	S	Ω	_	≥	Σ	7	>	ഗ	□	_	≥	Σ	7	>	S		_	Σ	Σ	7	>		
aont			۴	\$						ć	70						33	3						VC	ţ							
ac	1	2	က	4	2	9	7	-	6	10	11	12	13	14	15	\dashv	\dashv	18	19	20	21	22	23	54	52	56	27	88	53	30	34	
_	_	≥	Σ	っ	> 0	S	Ω	_	≥	Σ	7	>	S		_	Σ	≥	7	>	S		_	≥	Σ	7	>	ഗ	□	_	Σ	Σ	
juillet	<u>e</u>					27					28								29									R				
ュ	-	2	က	4	+		7	H	6	10	11	12	13	14	15		\dashv	18	19	Н	21	\vdash	H	24	22	56	27	28	59	30	H	
L	^	S	Ω	_	≥ :	Σ	٦	>	S	D	_	Σ	Σ	٦	>	S		٦	Σ	Σ	٦	>	S	Ω	-	Σ	Σ	\neg	>	S		
												_					'		_	Г								<u> </u>				
nin		۶	3					73	3						74							ă,						l .		07		
juin	1 1	2	က	\dashv	+		7 /	8	6	/ 10	11	12	- 13	14	15	16	\dashv	3 18	19	Н	1 21	22	23	7 24	\vdash	7 26	- 27	A 28	59	30		
inin	M 1			\dashv	D 2	+				V 10	S 11	D 12	L 13	M 14			\dashv	S 18	D 19	L 20	M 21			V 24	S 25	D 26	L 27	M 28				
	M 1	2	က	\dashv	Δ.	+		8	6	>	Н	o	7	Σ	M 15	J 16	>	S	0	_	_	M 22	J 23	>	S		_	Σ	M 29	J 30		
mai juin	1	2	8	4 8	2	9		8 8	6	V V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M 15	16	17 V	18 S	19 28	20 L	21 M	22 M 22	23	24	25 3. S	Ze D	27 L	Z8 M	29 M 29	30	H	
	D 1 M 1	٦ 2	8	S	2	9		8 W	6 r	>	S S	o	7	Σ	M 15	J 16	>	S	0	V 20	S 21 M	M 22	J 23	>	S		_	Σ	M 29	J 30	H	
mai	1	٦ 2	8	4 8	2	9	S 7	8 8	6 r	M 10 V	11 S	J 12 D	V 13	M M	D 15 M 15	L 16 J 16	M 17 V	N 18	D 19 D	20 L	S 21 M	22 M 22	J 23	M 24 V	M 25	J 26 5. D	V 27	Z8 M	D 29 M 29	J 30	H	
	1 D 1	2 L 2 J 2	3 W 3	4 M	□ · □	9 \ 7	S 7	8 W 8	6 T 6 T 6	10 M 10 V	11 S	12 J 12 D	13 V 13 L	S 14 M	15 M 15	16 L 16 J 16	17 M 17 V	18 S	19 D D D	20 JE V 20 L	S 21 M	22 M 22	23 L 23 J 23	24 M 24 V	25 3. S	J 26 L D	27 V 27 L	S 28 M	29 M 29	30 L 30 J 30	M	
mai	1	L 2 J 2	N 3	4 M	O .	74 0	S 7	8 W 8	6 F	M 10 V	M 11 S	J 12 D	V 13	M M	D 15 M 15	L 16 J 16	M 17 V	N 18	D 19 D	16 V 20 L	S 21 M	D 22 M 22	L 23 J 23	M 24 V	M 25	J 26 5. D	V 27 L	S 28 M	D 29 M 29	L 30 J 30	H	
avril mai	1 D 1	2 L 2 J 2	M 3 × 3	4 M	□ · □	9 \ 7	M 8 7	8 W 8	6 T 6 T 6	D 10 M 10 V	M 11 S	12 J 12 D	13 V 13 L	M M	15 M 15	16 L 16 J 16	D 17 M 17 V	N 18	19 D D D	20 JE V 20 L	S 21 M	22 M 22	23 L 23 J 23	D 24 M 24 V	M 25	J 26 L D	27 V 27 L	J 28 1 S 28 M	V 29 D 29 M 29	30 L 30 J 30	Σ	
mai	1 D 1	S 2 L 2 J 2	M 3 × 3	8 W A	Δ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9 N 9	M 8 7	8 W 8 O	6 F 6 T 6 S 6 S	10 M 10 V	11 M 11 S	12 M 12 D	13 M 13 V 13 L	M M	15 V 15 D 15 M 15	16 L 16 J 16	71 M 17 V	18 M 18 S	19 M 19 D	20 M 20 JE V 20 L	S 21 M	22 V 22 M 22	23 1, S 23 L 23 J 23	D 24 M 24 V	25 L 25 M 25 3, S	26 M 26 J 26 11 D	27 M 27 V 27 L	28 J 28 W	29 N 29 M 29	30 S 30 L 30 J 30	2	
avril mai	1 D 1	S 2 L 2 J 2	N 3	8 W A	Δ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3 V 8 W	N 7 8 7	8 W 8 O	6 7 6 S	V M 10 V	L 11 M 11 S	M 12 J 12 D	M 13 V 13 L	J 14 S 14 M	V 15 D 15 M 15	S 16 L 16 J 16	V M 17 V	L 18 M 18 S	D 19 D	M 20 16 V 20	J 21 S 21 M	V 22 D 22 M 22	S 23 L 23 J 23	D 24 M 24 V	L 25 M 25 3 S	M 26 J 26 D	M 27 V 27 L	J 28 1 S 28 M	V 29 D 29 M 29	S 30 L 30 J 30	2	
mars avril mai	1 D 1	S 2 L 2 J 2	8 × × × × × × × × × × × × × × × × × × ×	8 W A	Δ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9 N 9	N 7 8 7	8 W 8 O	6 F 6 T 6 S 6 S	J 10 M 10 V	11 M 11 S	S 12 M 12 J 12 D	D 13 M 13 L	L 14 J 14 E S 14 M	M 15 N 15 M 15	M 16 J 16 L 16 J 16	71 M 17 V	V 18 M 18 S	S 19 M 19 D D	D 20 M 20 16 V 20	J 21 S 21 M	M 22 V 22 D 22 M 22	M 23 1, S 23 L 23 J 23	J 24 D 24 M 24 V	V 25 L 25 M 25 S	S 26 M 26 J 26 51 D	27 M 27 V 27 L	L 28 J 28 T S 28 M	29 N 29 M 29	30 S 30 L 30 J 30	2	
avril mai	1 M 1 D 1	2 K M 2 S 2 L 2 J 2	8 N 3 C 7	8 M 4 M	O	9 N 9 D	N 7 8 7	8 W 8 A A	6 7 6 W 6 W	10 J 10 D 10 M 10 V	11 V 11 L 11 M 11 S	12 S 12 M 12 J 12 D	13 D 13 M 13 S V 13 L	J 14 S 14 M	15 M 15 D 15 M 15	16 7 M 16 J S 16 L 16 J 16	71 M 17 V	18 V 18 L 18 M 18 S	D M 19 J 19 D	20 D 20 M 20 16 V 20 L	J 21 S 21 M	22 N 22 D 22 M 22	23 M 23 1 S 23 L 23 J 23	J 24 D 24 M 24 V	25 V 25 L 25 M 25 S	26 S 26 M 26 J 26 5	27 D 27 M 27 V 27 L	28 J 28 W	29 N 29 M 29	30 S 30 L 30 J 30	2	
mars avril mai	1 D 1	S 2 L 2 J 2	€ > E □	V 4 M 4 J	O	9 N 9 O	N 7 8 7	8 W 8 A	8 8 N 8 M 8 M	J 10 M 10 V	V 11 M 11 S	S 12 M 12 J 12 D	D 13 M 13 V 13	L 14 J 14 E S 14 M	M 15 N 15 M 15	M 16 J 16 L 16 J 16	V 71 M 17 V	V 18 M 18 S	S 19 M 19 D D	D 20 M 20 16 V 20	L 21 J 21 S 21 M	M 22 V 22 D 22 M 22	M 23 1, S 23 L 23 J 23	J 24 L D 24 M 24 V	V 25 L 25 M 25 S	S 26 M 26 J 26 51 D	D 27 M 27 , V 27 L	L 28 J 28 T S 28 M	29 N 29 M 29	30 S 30 L 30 J 30	2	
février mars avril mai	1 M 1 D 1	M 2	8 N 3 C 7	V 4 M 4 V	O	9 N W 9 O O	N 7 8 7	8 W 8 W	M 9 6 M 9 10 S 9 L 9 J 9	J 10 J 10 D 10 M 10 V	V 11 W 11 S S	S 12 M 12 D	■ D 13 D 13 M 13 N 13 L	L 14 L 14 J 14 S 14 M	M 15 D 15 M 15	M 16 7 M 16 J 16 L 16 J 16	J 17 D 17 D 17 V	V 18 V 18 M 18 3	S 19 M 19 D D	D 20 M 20 M 20 L	L 21 J 21 S 21 M	M 22 M 22 V 22 D 22 M 22	M 23 M 23 13 L 23 J 23	J 24 J 24 D 24 M 24 V	V 25 V 25 L 25 M 25 S	S 26 M 26 J 26 D	D 27	L 28 L 28 J 28 W	M 29 V 29 D 29 M 29	M 30 43 8 30 L 30 J 30	2	
mars avril mai	1 M 1 D 1	2 K M 2 S 2 L 2 J 2	8 N 3 C 7	8 M 4 M	O	9 N 9 D	N 7 8 7	8 W 8 A 8 W 8 W 8	6 7 6 W 6 W	10 J 10 D 10 M 10 V	11 V 11 L 11 M 11 S	S 12 M 12 D	D 13 M 13 V 13	L 14 J 14 E S 14 M	M 15 D 15 M 15	16 7 M 16 J S 16 L 16 J 16	J 17 D 17 D 17 V	18 V 18 L 18 M 18 S	S 19 M 19 D D	D 20 M 20 16 V 20 L	L 21 J 21 S 21 M	M 22 M 22 V 22 D 22 M 22	23 M 23 1 S 23 L 23 J 23	J 24 L D 24 M 24 V	V 25 V 25 L 25 M 25 S	26 S 26 M 26 J 26 5	27 D 27 M 27 V 27 L	L 28 L 28 J 28 W	29 N 29 M 29	M 30 43 8 30 L 30 J 30	2	



VIE ÉCO

Chef d'entreprise, Artisans, Agriculteurs, Commerçants, Entrepreneurs, Professions libérales : vous faites partie des acteurs économiques de notre territoire : pour le prochain bulletin de début mars, transmettez vos articles avant le 15 février à chessy-infos@chessy69.fr

VOLX CLIMBING

Notre village accueille de belles entreprises, notamment une installée fin 2019 dans des locaux que nous connaissions bien Impasse des Saillants : VOLX Climbing.



VOLX est le nom d'un village dans le Lubéron où se trouve un célèbre site d'escalade naturel des années 90.

- Stéphane DUGIT, ancien sportif de haut niveau et responsable du site, nous a accueilli pour vous le faire découvrir, nous pouvons être fiers d'elle! VOLX est labellisée IFSC (fédération internationale de l'escalade), Fournisseur Officiel des Jeux Olympiques, elle était présente aux JO de TOKYO 2020 (en 2021)!
- VOLX fabrique, ici à Chessy, des prises que l'on trouve sur des murs d'escalade dans le monde entier. VOLX ce sont 12 salariés qui réalisent de façon artisanale la production de ces prises.

Dès janvier 2021, avec l'intégration de X'SIN dans ses locaux et l'arrivée de 5 autres personnes, la fabrication se diversifie avec la fabrication de prises connectées (Les prises d'escalade Luxov) https://www.luxov-connect.com/fr/.

Un autre projet est en cours : l'industrialisation pour passer d'une fabrication artisanale à une fabrication semi-automatique, qui permettra d'alléger le travail des opérateurs en automatisant la chaîne de production et, bien sûr, d'augmenter sa productivité.

Car, même si cette entreprise 100% française est reconnue dans le monde entier et par ses pairs, sans concurrence en France, elle subit une concurrence importante d'entreprises avec des pratiques moins vertueuses dans les Pays de l'Est, avec des prix de vente 30% moins chers.

VOLX est accompagnée dans ce projet de développement par le Plan de Relance de la BPI, lié au Covid. Cette investissement de plus de 800K€ verra le jours en 2022

■ Le but étant d'augmenter les volumes de production et pour cela elle recrute des opérateurs : pas besoin de compétences particulières, juste avoir envie et être motivé... formation sur place, et si vous êtes motivé vous pouvez contacter : s.dugit@volx.fr.



- Il vous partage sa passion, son métier, le process de fabrication sur https://volxholds.com/lentreprise/.
- Décathlon, avec sa filiale SIMOND, un de ses gros clients, l'accompagne aussi dans son projet de développement de produits nouveaux pour se démarquer de ceux fabriqués en Bulgarie notamment : des prises réalisées avec une résine (50% de sable) polyester composée de 30% de produits recyclés (bouteilles plastiques), afin d'améliorer la durée de vie de produit et de diminuer de -25% les émissions de CO2, en utilisant moins de pétrole : l'objectif étant, à 5 ans, d'utiliser 50% de matière première recyclée dans le process de fabrication des prises.

Vous l'aurez compris une entreprise à suivre!

Par ailleurs, Denis Garnier, le président du Groupe VOLX, est désormais Président de la CCI de Villefranche et nous l'en félicitons!

Parions que la vie économique locale sera valorisée et que nos belles entreprises cassisiennes puissent se développer et créer de l'emploi local!



in Fos □ www.volxholds.com











pour tous, toute la vie, partout

Premier réseau associatif national de services à la personne

L'association ADMR de CHATILLON, c'est chaque année :

160 bénéficiaires accompagnés 20.000
Heures
d'intervention

5 Communes d'intervention Châtillon, Charnay, Chessy,

Alix,

Le Breuil,

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap. Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

! RECRUTEMENT!

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR de Chatillon recrute et propose 3 postes en CDI d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés, dont les temps de travail peuvent varier, en fonction de la demande du candidat (temps partiel, temps plein).

Sans expérience, l'ADMR accompagne, tutore et forme les nouveaux salariés. Le principal et d'avoir envie d'aider les autres et si l'on aime le contact humain, ces métiers peuvent être fabuleux!



Une nouvelle qui met du baume au cœur!

Depuis le 1er octobre 2021, une nouvelle grille

branche d'aide à domicile a modifié le système de rémunération et entraine

ainsi une revalorisation moyenne de près de 15% des salaires. Cette évolution très attendue offre de nouvelles

perspectives d'évolution aux

salariés de l'aide à domicile.

conventionnelle

Osez un métier qui fait grandir!



CDI/CDD

24/35 heures

Débutants acceptés

SERVICES ET SOINS SÉNIORS







Association ADMR de Châtillon

ZAC de la Gare

49, route de l'Arbresle

04.72.54.42.29 - Mail admr.chatillon@fede69.admr.org









VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié!
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez-pas:
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles avant le 15 février
à chessy-infos@chessy69.fr

BONNE ANNÉE 2022!



 C'est notre année et nous espérons faire nos classes au format normal...
 Mais après tout avec autant de 2 cette année, cela va nous porter chance.

CONTACT □

- laclasseendeuxchessy@gmail.com
- Facebook classe en 2 de Chessy

Pour commencer à connaître les classards qui vont défiler nous avons prévu :

- Le 14 janvier : réunion pour les futurs conscrits.
- Le 6 février : une vente de Rougail saucisses à partir de 9H sur la place du village.
- Le 19 mars : la traditionnelle vente de brioches.

Venez nombreux pour nous soutenir!



WEEK-END DES CONSCRITS CLASSES EN 2 29,30 AVRIL ET 1ER MAI 2022



LE JAMBON À LA BROCHE DE LA CLASSE EN 8!

■ Tous à vos agendas!

Nous vous proposerons, le dimanche 22 mai,
la dégustation (sur place ou à emporter) de notre
jambon à la braise et de tripes.

Amicalement La classe en 8

LA CLASSE EN 6 EST EN DEUIL.

■ Le 8 décembre, Jean-Paul Vasseur est décédé. Durant nos classes, d'une énergie sans faille et d'une incroyable gentillesse il a toujours été présent, investi dans tout.

On gardera le souvenir d'une belle et grande personne toujours souriante.

Nos pensées vont à sa femme et ses enfants.



CLASSE EN 4 & CHOEUR GLOSPEL GROOVE!

La classe en 4 de Chessy vous propose une soirée rare :

Le choeur Gospel Groove dirigé par Sofia Hamaï se produira en concert :

Le Samedi 22 janvier 2022 à 20 h à l'église de Chessy (qui sera chauffée).

Ce groupe n'est jamais venu dans le canton.

- Entrées à 12 euros par personne à partir de 12 ans,
 6 euros pour les moins de 12 ans.
- Accueil à partir de 19h30 sous le porche (galonnière) de l'église de Chessy.

Parkings libres devant et derrière la mairie, très proche.

Au 17 ème siècle les esclaves africains amenés de force sur le continent américain créèrent un lien entre eux par des chants collectifs de travail, les « negro spirituals ».

Au 19 ème siècle apparurent les gospel hymns, chants de révolte musicale dans une Amérique raciste.

Au 20 ème siècle, le gospel exprime l'espérance, la joie.

Gospel Groove nous transmet une force et une joie de vivre dans un style musical varié et coloré. C'est un concert dynamique et chaleureux que vous apprécierez certainement.



La réservation est vivement conseillée!

RÉSERVATION CONSEILLÉE □

Envoyez votre chèque :

■ A Cyrille Houtin, 30 rue de la colline 69380 Chessy, Téléphone 06 22 21 78 02 Soit

■ A Frédéric Rouillet, 880 montée des carrières 69380 Chessy, Téléphone 06 64 16 16 25

LE SOU DES ÉCOLES VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNÉE 2022!

Toujours beaucoup de projets !!!

Les sapins de Noël :

Le Sou des écoles a renouvelé son opération de vente de sapins qui s'est déroulée sur le parking de l'école avec le vin chaud offert à tous.

- Les pizzas chaque vendredi des vacances...
- La bourse aux jouets pour faire le vide dans ses placards avec le « service à table » pour les exposants
- Le « marché de Noël » avec les boules confectionnés par les enfants.

Nos enfants ont réalisé de magnifiques boules de Noël qui ont été entièrement confectionnées par leurs petites mains. Après avoir choisi un thème par classe, les enfants ont rapporté de chez eux des feuilles brindilles...Nous remercions les maîtresses et les parents bénévoles pour ce travail collaboratif.

Le retour des p'its cuistots :
 L'objet personnalisé de cette année était le "torchon" personnalisé avec les dessins des enfants.
 5 couleurs pour égayer les cuisines !!!

A venir la rando des lucioles et plein d'autres surprises.... (Sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire évidemment)

Nous remercions tous les parents ont aidé et commandé cette année. Surtout n'hésitez pas à proposer votre participation (soudesecoleschessy@gmail.com)

Peu importe le temps que vous y consacrerez, il sera toujours précieux et important pour nous.

PORTEZ VOUS BIEN !!!

Tous ensemble pour les aider à grandir





CONTACT ☐

soudesecoleschessy
@gmail.com





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié!
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez-pas:
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles avant le 15 février
à chessy-infos@chessy69.fr

QI GONG ET TAI JI CHUAN

Chessy-Châtillon, Sourire à la vie.

Pratiquer, c'est...

Une aventure qui nous rend plus disponible au présent.

Un itinéraire de connaissance, de force et de quiétude.

Il est toujours temps de prendre soin de soi. Contacter les profondeurs de son être, sa nature profonde, cellulaire.

L'attention et l'intention sont les clés de cette expérience d'ajustement corporel.

Se relaxer et s'apaiser.

Unifier son corps et sa conscience corporelle. La lenteur nous met sur un rythme biologique, particulièrement favorable.

Les mouvements apportent sérénité et vitalité. Une redécouverte du souffle profond de la vie pour un cheminement vers le meilleur de soi.

La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

Pratiquer, c'est sourire à la vie.



Différentes séances chaque semaine (hors vacances scolaires).

En fonction des recommandations sanitaires en vigueur :

Salle à Chessy ou à Châtillon (à préciser) :

MERCREDI: 18h - 19h30: mouvements pour le

bien-être et TAI JI CHUAN. DOJO de Châtillon (à confirmer) :

MARDI: QI GONG: 19h30 - 20h30 QI GONG et MEDITATION: sur inscription

JEUDI : QI GONG : 14h - 15h TAI JI CHUAN 15h - 16h

QI GONG, le dimanche : 9h - 11h (sur inscription

préalable).

CONTACT 🗀

Christel: 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise: 06 28 07 02 61 KIMOCHI: tcqg69@orange.fr Et aussi: KI-asso.org



TRÈS BONNE ANNÉE 2022 À TOUS!

 Un très bon début de saison avec un maintien du nombre d'adhérents dont environ 200 bénéficient des cours de l'école de

dont environ 200 beneficient des cours de l'école de tennis.

- Notre école de tennis est à l'honneur avec 2 jeunes sélectionnés en entraînement Ligue.
- De belles prestations de nos équipes déjà engagées en plus de 35 ans et 15-18 ans avec des qualifications pour les phases finales du championnat du Rhône.
- Nous démarrons l'année 2022 avec notre traditionnel Apéro Time adhérents et un tournoi interne pour les plus jeunes.
- A l'heure où nous vous écrivons, nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de le maintenir.

Suivront au mois de mars le « Tennis Carnaval » et au mois d'avril le « Défi Famille ».

Nous vous souhaitons un excellent début d'année 2022.

Le Bureau.

N.B : la pratique du tennis reste autorisée dans le respect des mesures gouvernementales liées à la crise de la COVID 19.



ASSOCIATION KALÉIDOSCOPES, ARTS EN MOUVEMENTS

Des Nouvelles de l'atelier Kaléidoscope

• Que c'est difficile d'expliquer ce que l'on fait avec Marina!

On peint, bien sûr, mais pas que...

On découpe, on colle, on mouille, on sèche...

Pas besoin d'être un expert en dessin ou en peinture, tout le monde y arrive (même moi).

On utilise des objets bizarres (carte crédit cagette, bambou et bien d'autres...

Parfois même on invente une écriture.

S'il y a une seule chose à retenir c'est :

« il y a la consigne et ce que vous en faites »

Vous l'aurez compris, c'est la liberté :

Chacun son rythme, chacun son chemin, et on avance dans une bonne ambiance et une attention toujours bienveillante, c'est de la détente et de la création garanties!

A vous d'essayer pour vous rendre compte (Isabelle Grandclément).

Cette année le thème des ateliers est «voyage coloré» pour ajouter un peu de la couleur à la morosité et nous inviter à trouver l'inspiration dans différentes cultures

Pour commencer nous nous inspirerons des marchés du monde et des signes et graphismes d'autres

cultures pour aller vers des travaux personnels à l'acrylique, l'huile ou les collages.

Il reste de la place pour les cours hebdomadaires organisés par l'association, pour les adultes dans les cours du mardi matin de 9h30 à 11 h30 et pour les cours d'enfants le mercredi de 10h30 à 11h30.

Et pour ceux ou celles qui voudraient découvrir des techniques d'arts plastiques de façon ludique et en privilégiant la créativité : des stages sont proposés par Kaléidoscope pour adultes et enfants :

Un thème et Une technique, au choix, à découvrir ou approfondir sur une après midi :

Samedis 15 janvier / 12 mars / 2 avril / 11 juin de 14 à 17 h.

Matériel fourni, 50 euros.





• ATELIER KALEIDOSCOPE 193 ch de la Colletière d'en bas 69380 Châtillon d'Azergues facebook.com/kaleidoscopes.fr Tel : 06 40 59 03 53

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié est ouvert à tous : venez nous rejoindre!

Ce Club est un lieu de rencontre, de parole, d'entraide et de partage.

Il est également un lieu d'activités :

- Marche douce (d'entretien physique, de promenades diverses) le lundi de 14h00 à 16h00.
- Atelier Mosaïque (technique, accompagnement dans le choix et la réalisation de son projet artistique) le mardi de 14h00 à 16h30.
- Informatique (débuter avec l'outil informatique, l'utiliser pour son quotidien) le mercredi matin de 9h00 à 11h00.
- Activité jeux : jeux de société, belote, coinche et sccrabble. Nous recherchons des joueurs de cartes. Le jeudi de 13h30 à 18h00.

La cotisation est de 10 euros par trimestre.

Dans l'année nous organisons 1 sortie à la journée, 1 pique-nique, 1 restaurant ainsi qu'un repas pour la période de noël.

Le Club de l'Amitié est un lieu de lien social avec des personnes de son village, ou des villages avoisinants, nous rencontrons aussi les enfants des écoles, donnons de notre temps pour la réalisation de fleurs en papier pour les conscrits.

N'hésitez pas à vous renseigner, à venir nous voir dans notre local au rez –de-chaussée à droite de la Mairie.

CONTACT ☐

• Marie-Paule BERERD

Tel. 06 15 64 08 51





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié!
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez-pas:
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles avant le 15 février
à chessy-infos@chessy69.fr

COMITÉ D'ENTRAIDE

Le jeudi 18 novembre à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau nous avions organisé, avec l'aide d'un généreux donateur, une tombola au profit de notre association.

Le tirage s'est déroulé en présence de notre maire, des représentants du Progrès et du Patriote sans oublier les 180 personnes venues goûter les vins de nos viticulteurs locaux.

Une main innocente, la petite Chiara Martin 5 ans, a procédé au tirage :

L'heureux gagnant du gros lot, un aspirateur sans fil de la marque Samsung (valeur 400 €), est Guy Brousset de Chessy.

Le deuxième lot, une tablette tactile de la marque Lenovo (valeur 300 €), a été gagné par Antonio Carneiro lui aussi de Chessy.

Et enfin le troisième lot, une paire d'écouteurs Apple Airpods avec boîtier (valeur 150 €), a été gagné par Roger Vernier de Saint Laurent d'Oingt.

Les visiteurs ont pu aussi déguster notre saucisson cuit au gène en écoutant de vieilles rengaines jouées par l'orgue de barbarie d'Henri de Saint Jean.

La totalité de l'argent récoltée lors de cette soirée devait nous servir pour l'organisation du banquet en l'honneur de nos « Aînés »;

Malheureusement c'est avec beaucoup de regrets que nous avons dû, en raison encore une fois du contexte sanitaire, le reporter au dimanche 30 janvier sans aucune certitude d'être en capacité de l'organiser à cette date.

Nous ne manquerons pas de tenir informées toutes les personnes concernées par ce moment de convivialité.

- Nous avons néanmoins tenu à maintenir la distribution de ballotins de chocolat et de bons d'achat (pour un montant total de 6 000 €), cette opération s'est déroulée le samedi 11 décembre avec l'aide de quelques volontaires parmi les membres du Comité d'Entraide.
- Nous espérons pouvoir organiser notre Assemblée Générale comme prévu le jeudi 20 janvier et surtout notre concours de belote le samedi 26 mars, mais



Comité d'Entraide





.

ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS Section du Val d'Oingt

- Les associations locales des conjoints survivants sont le lien indispensable entre la Fédération Nationale (FAVEC créée en 1949) et les familles frappées par le deuil et elles permettent d'accueillir en temps qu'adhérents à part entière les veufs, veuves et parents d'orphelins.
- Notre section du secteur du VAL D'OINGT regroupe 18 communes et accueille aussi quelques adhérentes des villages voisins. Ses responsables ont un rôle d'accueil, d'écoute, d'information et l'association avec l'aide de ses adhérentes aide à rompre la solitude dont les veuves et veufs souffrent. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.
- Cette année encore a été marquée par la pandémie COVID19. De ce fait nos activités ont été réduites.

Activités de l'année 2021 :

- L'Assemblée générale départementale s'est tenue à CUBLIZE le 14 octobre 2021 en présence de son Président Jean Paul GADAUT et de Mme Gilberte DUVAL, Trésorière Départementale.
- Notre Assemblée générale a eu lieu le 23 octobre 2021 à 11h30 avant notre repas annuel au Cep Vert à LETRA.
- Repas de l'amitié le 23 octobre 2021 Restaurant le CEP VERT à LETRA : nous avons honoré une des deux conscrites de l'année .
- La permanence du 1er mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt ne s'est pas tenue depuis le mois de mars 2020 mais nous espérons bien la reprendre dès que possible.



CONTACT □

- Responsable : Martine BAPTISTA Chamelet / 04.74.71.35.02
- Trésorière : Marguerite VALLET Saint Verand / 04.74.71.63.19
- Secretaire / Monique DELHOMME Grandris / 04.74.60.12.18

MINES DE LIENS

 Nous vous invitons à l'AG de Mines de Liens qui aura lieu le 11 février en soirée (précisions ultérieurement sur le site www.minesdeliens.org)

Nouveaux ateliers prévus en ce début d'année :

- Isabelle Aire-Queyrel vous propose un Atelier Olfactif pour travailler son odorat à partir de synergies d'huiles essentielles et se laisser surprendre! Deux dates à retenir, le vendredi 7 janvier et le samedi 19 février au Local de notre association à Bagnols.
- Mais aussi un Atelier d'Ecriture animé par Sylvain Guillet que nous vous proposons également à notre Local de Bagnols. La première séance aura lieu le samedi 15 janvier de 10h à 12h. Sylvain vous propose d'aborder en écriture la relation que l'on entretient avec les animaux que l'on élève pour leur chair, leur lait, leurs œufs ou encore leur laine.
- Et toujours l'Atelier Couture du jeudi matin proposé par Françoise Massut et l'Atelier Informatique une fois par mois.
- D'autre part, nous tenons à vous informer de notre volonté de remettre à l'ordre du jour l'opération « Zéro Déchets » abandonnée en mars 2020 ! Une conférence sur le sujet et des ateliers pratiques vous seront bientôt proposés.

Toutes les informations sur notre site internet www. minesdeliens.org

HOMMAGE

L'association Mines de Liens souhaite vous faire part d'une bien triste nouvelle : le mercredi 8 décembre, Jean-Paul VASSEUR disparaissait brutalement.

Il fut un des piliers de notre association. Il était présent dans de nombreuses activités, mais surtout il s'est impliqué passionnément dans notre AMAP. Grâce à de solides compétences et beaucoup de patience, il a su prendre en main la modernisation nécessaire de son fonctionnement.

Nous chercherons encore longtemps sa silhouette et son vélo aux permanences du jeudi soir, guettant son sourire et sa tranquille assurance.

Nous garderons le souvenir d'une personnalité forte, d'un homme fidèle et perfectionniste dans son bénévolat, des qualités précieuses que tout le monde lui reconnaissait.

Doté d'une immense gentillesse, il était toujours prêt à rendre service.

Son départ laisse un grand vide dans l'association Mines de Liens et une immense tristesse...

Jean-Paul nous ne t'oublierons pas ! Toutes nos amicales pensées vont à sa femme Eliane et à ses enfants.





Direction de la publication et responsable de la rédaction : Thierry Padilla, maire de Chessy. Réalisation & impression : mairie de Chessy - comission communication. Ne pas jeter sur la voie publique . Crédits photos : Lolau Rouge & Lin & ©Denis BRUDZYNSKI Le Patriote Beaujolais VDS